

DELIBERATION N° 80/33 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur LACHAISE, rapporteur, expose à l'Assemblée que l'augmentation constante et rapide de la population a entraîné l'ouverture d'une 5ème classe à l'école maternelle Jean Charcot et nécessite le recrutement d'une femme de service à temps complet.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
après en avoir délibéré, DECIDE :

- de créer un nouveau poste afin d'assurer la bonne marche du service de la maternelle Jean Charcot,
- Il est ajouté au tableau des effectifs l'emploi suivant :
  - . un poste de femme de service des écoles maternelles à temps complet;
- Le tableau des effectifs est modifié en ce sens,
- les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif de l'exercice 1980, dans l'état du personnel.

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

PERSONNEL A TEMPS COMPLET :

- Secrétaire Général de Mairie -----	1
- Rédacteur -----	2
- Commis -----	3
- Ouvrier professionnel de 1ère catégorie -----	2
- Ouvrier d'entretien de la voie publique -----	2
- Femme de service des Ecoles -----	7
- Gardien de police municipale -----	1
- Sténo-dactylographe -----	3
- Directrice de crèche familiale -----	1
- Adjoint technique -----	1

PERSONNEL A TEMPS INCOMPLET :

- Sous-Bibliothécaire -----	1
- Femme de service -----	1